

Projet d'Orientation Stratégique

RUGBY CLUB LA VALETTE
LE REVEST LA GARDE PRADET
R.C.V.R.G.P.
(2017-2020)



Projet soutenu par le



Sommaire

PROJET D'ORIENTATION STRATEGIQUE RUGBY CLUB LA VALETTE RUGBY LA GARDE LE PRADET

- >>> LE MOT DU PRESIDENT ET DU PRESIDENT DELEGUE
- >>> NOS XV ENGAGEMENTS STRATEGIQUES
- >>> CHARTE : « Le rugby, des valeurs pour la vie »

I – ATOUTS ET POTENTIALITES D'UN CLUB AMBITIEUX ... 7

L'identité sportive et citoyenne du club ... 9

Présentation du RCVRGP ... 9

La cohésion sociale au cœur du projet associatif ... 18

Ossature générale de la gouvernance du RCVRGP ... 21

Construire l'avenir du club ... 25

La stratégie de développement : le P.O.S. ... 25

Les axes généraux de développement ... 26

II – ENJEUX ET STRATEGIES ... 30

1 – Les axes du projet d'orientation stratégique ... 30

2 – Objectifs, évaluation, indicateurs ... 31

III – ANNEXES DOCUMENTAIRES ... 47

1 – Chartes de l'école de rugby : charte de l'éducateur, charte des parents, charte du jeune joueur ... 48

2 – La cohésion sociale : nouveaux défis ... 51

Le mot des Présidents

PROJET D'ORIENTATION STRATEGIQUE RUGBY CLUB LA VALETTE RUGBY LA GARDE LE PRADET

« Le RCVRGP : un nouvel écrin sportif pour la Métropole de l'aire toulonnaise »

On ne peut que le regretter, mais le « rugby de village » risque de disparaître, assommé de contraintes fédérales de plus en plus lourdes, bousculé par une évolution des modes de vie des pratiquants. Le règne du consumérisme n'épargne personne, et encore moins dans le sport : l'offre d'activités se démultiplie, parfois dans une logique « jetable » qui n'est pas sans danger sur la sécurité physique des pratiquants, en particulier chez les jeunes.

Dans le rugby actuel, ces tendances mettent en difficulté les clubs, en particulier du côté des équipes Séniors, dont les effectifs annuels sont de plus en plus incertains. Combien avons-nous connu d'équipes incapables de terminer leur saison, que ce soit des adultes et pire encore, des jeunes, au risque de les décevoir et de les démotiver ?

S'il faut prendre le train de l'Histoire, il faut le faire avec lucidité, clairvoyance et sens des responsabilités. Il convient à la fois de tenir compte des profondes mutations qui agitent notre sport depuis l'avènement du professionnalisme, mais sans céder aux effets de mode **et surtout, sans rien renier de nos valeurs**, qui font du rugby l'un des premiers sinon le premier sport collectif porteur de valeurs de fraternité, de solidarité et d'entraide.

Nous sommes convaincus qu'il faut désormais construire une stratégie adaptée aux nouveaux enjeux de la Décentralisation, à la nouvelle organisation territoriale de notre pays, à la nouvelle architecture des métropoles urbaines.

La volonté des deux clubs du Rugby Club Valettois Revestois et du Rugby Canton La Garde Le Pradet, de fusionner dans le courant de l'année 2016, a certes répondu à des nécessités sportives, administratives et financières. Mais notre regard porte bien au-delà.

Il s'agit d'abord, avec cette nouvelle entité sportive, de conforter la politique de formation des jeunes et de détection des talents, qui est notre « marque de fabrique » historique, et surtout notre fierté.

Il s'agit ensuite, avec cette nouvelle aventure sportive, de contribuer à l'édification d'une excellence sportive dans l'Aire toulonnaise. Excellence sportive sur champ professionnel et amateur, tant il est vrai désormais que l'élite sportive en Top 14 tout comme le Championnat amateur, mobilise des talents en même temps qu'il nécessite de plus importants investissements économiques.

Notre Projet d'Orientation Stratégique donne donc à voir à la fois une feuille de route sportive et économique ; mais il dessine aussi de grandes ambitions et trois années ne seront pas de trop pour en évaluer les impacts, les réussites et les freins.

Oui, l'aire Toulonnaise mérite un grand projet rugbystique, avec comme incontournable pivot, notre digne représentant dans l'élite du Top 14, le RCT, entouré de deux, voire trois grands clubs d'excellence amateur, de Fédérale 1 et 2, sur ses versants Ouest (autour de La Seyne sur mer, Six-Fours, Sanary et Ollioules) et Est (le secteur Hyères-Carqueiranne-La Crau d'une part et le secteur que nous représentons, autour des communes de La Valette, La Garde et Le Pradet).

Oui, nos clubs de rugby doivent donner plus de lisibilité, de cohérence et de rigueur dans la modélisation économique de leur projet sportif et éducatif. La contraction des dépenses publiques impose en effet, de relever les défis de manière audacieuse et responsable.

Notre nouveau club a anticipé ces contraintes. Nos priorités sont d'accompagner la réussite de nos jeunes, au sein de notre école de rugby, et de nos équipes en compétition. Mais un grand projet sportif ne peut réussir sans une lecture fine et maîtrisée de nos territoires d'action.

C'est pourquoi le RCVRGP, fidèle à l'histoire de ses clubs fondateurs, place la Cohésion sociale comme l'une des dimensions cardinales de sa stratégie de développement, notamment en privilégiant une attention égale entre filles et garçons, entre femmes et hommes, mais également sensible à ouvrir la pratique aux plus démunis, à décloisonner nos activités au profit des quartiers prioritaires.

La structure des clubs a tellement évolué que nous ne pouvons plus gérer les choses superficiellement. L'amateurisme est une valeur noble, qui doit demeurer extrêmement vivante, parce qu'elle est l'une des dimensions du bénévolat et du militantisme associatif.

Mais cette valeur doit être dépassée dès lors qu'il s'agit de rendre compte de l'utilisation des deniers publics, et de créer les conditions optimales – et donc économiques, juridiques – pour que la pratique de notre sport, tant en compétition, qu'en école ou en loisirs, se déroule dans le respect strict de la réglementation et de la santé physique des pratiquants.

Aujourd'hui, notre P.O.S. esquisse les grandes lignes de nos ambitions et des enjeux que nous venons de décrire. Elle entend dessiner une trajectoire sportive permettant au RCVRGP de prendre un nouvel élan et de participer, dans un même mouvement, à l'éclosion d'un nouvel « écrin » : un territoire rugbystique d'excellence à l'échelle métropolitaine et régionale.

Jean-François DAVIDE
Président

Daniel COZZANI
Président délégué

Nos XV engagements stratégiques (2017-2020)

- 1 Favoriser l'accès à la pratique du rugby partout, pour toutes et tous**
- 2 Accompagner et renforcer les projets de cohésion sociale**
- 3 Valoriser les expériences et les compétences bénévoles**
- 4 Consolider le niveau de l'équipe première Masculine en Fédérale 2 et de l'équipe féminine en élite 2 Armelle Auclair**
- 5 Entretenir une culture de la performance et la diversifier**
- 6 Impliquer l'ensemble du club dans les projets socioéducatifs**
- 7 Conduire une politique ambitieuse en direction des jeunes licenciés**
- 8 Pérenniser les actions en direction des publics en difficulté**
- 9 Consolider les partenariats économiques institutionnels**
- 10 Consolider les partenariats économiques privés**
- 11 Créer de nouveaux modes de fidélisation économique**
- 12 Définir une communication adaptée aux innovations numériques**
- 13 Devenir un lieu-ressources pour les associations socioéducatives**
- 14 Devenir le pivot intercommunal de la formation vers le haut niveau**
- 15 Renforcer l'identité sportive territoriale du pôle TPM Est**

La Charte d'éthique et de déontologie du rugby français

Fédération Française de Rugby

*Fidèle à son histoire et à sa tradition sportive, le RCVRGP défend et promeut les valeurs du sport en général et celles spécifiques au rugby, qui s'inscrivent pleinement **dans le vivre-ensemble républicain, et le respect du pacte social.***

C'est pourquoi il adhère aux 15 principes édictées par la Fédération Française de Rugby, « Le Rugby, des valeurs pour la vie », et s'engage à en assurer la promotion auprès de tous ses licenciés, jeunes ou adultes, afin que l'éthique, la morale et les vertus éducatives soient constitutives de son projet sportif et citoyen.

« Le Rugby, des valeurs pour la vie »

Principe I

Respecter les règles du jeu dans la lettre et dans l'esprit

Principe II

Respecter l'arbitre, acteur indispensable du jeu

Principe III

Adopter un comportement exemplaire en toute circonstance

Principe IV

Respecter et préserver la santé et l'intégrité physique
de tous les pratiquants

Principe V

Faire du rugby un vecteur d'éducation, de développement et de **lien social**

Principe VI

Se former tout au long de sa vie d'acteur du rugby

Principe VII

Gagner, mais pas à n'importe quel prix

Principe VIII

Assurer le libre et égal accès de tous à la pratique du rugby

Principe IX

Veiller au respect des valeurs fondamentales du rugby
et à leur universalité

Principe X

Encourager le jeu et promouvoir la responsabilité des femmes
dans le rugby

Principe XI

Garantir l'indépendance fonctionnelle des institutions du rugby

Principe XII

Garantir le déroulement sincère et équitable
des compétitions sportives

Principe XIII

Contribuer à la protection de l'environnement
et au développement durable

Principe XIV

Associer les parents et les spectateurs à l'éthique
et à la déontologie du rugby

Principe XV

Promouvoir l'éthique et la déontologie du rugby
avec les partenaires de la discipline

I- ATOUTS & POTENTIALITES

>>> **L'IDENTITE SPORTIVE ET CITOYENNE DU CLUB**

- Présentation du RCVRGP
- La cohésion sociale au cœur du projet associatif
- Ossature générale de la gouvernance associative

>>> **CONSTRUIRE L'AVENIR DU CLUB**

- Le Plan d'Orientation Stratégique
- Axes généraux de développement

1

ATOUTS & POTENTIALITES D'UN CLUB AMBITIEUX

1.1.

L'identité sportive et citoyenne du club

A. Présentation du RCVRGP

>> *Le contexte général du projet de fusion*

Le Rugby Club La Valette Le Revest La Garde Le Pradet (RCVRGP¹) est une association loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Rugby, par le biais du Comité Territorial Côte d'Azur de Rugby.

Le RCVRGP est né le 18 avril 2016 (et officiellement déclaré en préfecture le 26 mai 2016), de la fusion de deux clubs, le Rugby Club Valettois Revestois et le Rugby Club Canton La Garde Le Pradet.

Cette fusion a été décidée et mise en œuvre dans une triple logique sportive, financière et administrative.

Dans un contexte de professionnalisation accrue du rugby français, qui n'épargne pas le rugby amateur, de complexification progressive des contraintes réglementaires, le rapprochement du Rugby Club Canton et du Rugby-Club Valettois-Revestois devenait nécessaire, pour construire une nouvelle dimension sportive à l'échelle territoriale.

Cette fusion permet ainsi de mutualiser non seulement les projets, mais aussi les capacités financières, immobilières et humaines, de mobiliser plus fortement les potentialités bénévoles, et d'être mieux armé pour répondre aux enjeux sportifs qui ne cessent de s'intensifier en même temps que l'échelon « compétition » se professionnalise.

Cette stratégie s'est construite pas à pas. Dès la fin de la saison sportive 2014-2015, les deux clubs commencent à identifier des difficultés sportives qui freinent leur développement.

¹ Pour plus de commodité, nous emploierons le plus souvent le sigle « RCVRGP ».

Le club RC Canton La Garde-Le Pradet ne parvenait pas à constituer d'équipes Cadets et Juniors, par manque d'effectifs suffisants, tandis que le Rugby-Club Valettois disposait d'un effectif à la fois trop important pour son équipe première, et trop insuffisant pour constituer une équipe « B ».

Ces carences d'organisation sportive impactaient inévitablement, en la freinant, la stratégie de développement des deux clubs, dans le domaine de la formation des jeunes, de l'ouverture du rugby aux nouvelles pratiques et en terme de compétitivité sportive.

C'est pourquoi, dès la saison 2015-2016, les deux clubs engagent un premier rapprochement et une première mutualisation de moyens, préfigurant la mise en œuvre du projet de fusion, afin d'en évaluer la pertinence et la pérennité.

Un rapprochement sportif est acté sur les catégories Cadets et Juniors, sous la dénomination « Coudon Méditerranée ».

Les Cadets « A » et les Juniors Balandrade évoluent sous les couleurs du Rugby-Club Valettois.

Les Cadets « B » et les Juniors Philiponeau disputent le championnat sous la dénomination « Coudon Méditerranée ».

La réussite sportive de ces premiers rapprochements va convaincre les deux clubs de mettre en œuvre définitivement leur projet de fusion pour la saison sportive 2016-2017.

C'est cette fusion, désormais opérationnelle, qui permet de donner une réelle unité à l'ensemble de la démarche projet du club, sur ses versants sportifs, éducatifs et administratifs.

>> *Une fusion pour une nouvelle dimension*

Le RCVRGP rassemblait ainsi à l'orée de la saison sportive 2016-2017 près de 900 licenciés, dont 376 jeunes inscrits en école de rugby et plus de 150 dirigeants et membres bénévoles, ce qui en fait et de loin le 1^{er} club du Comité Côte d'Azur en terme de licenciés.

Pour avoir une estimation réelle des apports mis en commun, il est important de rappeler qu'avant même cette fusion, les deux clubs étaient déjà des fers de lance du rugby à l'échelle territoriale.

Le Rugby-Club Valettois Revestois était le 1^{er} club du Comité Côte d'Azur en terme de licenciés, et le Rugby Club Canton La Garde Le Pradet se situait régulièrement parmi les 15 premiers clubs sur les 53 affiliés au Comité Côte d'Azur de Rugby.

Après la fusion, les effectifs pour la saison 2016-2017 approchent les 800 licenciés, répartis ainsi :

	Effectifs
Joueurs licenciés	650
<i>Dont Ecole de Rugby</i>	260
Pass Volontaire ²	30
Dirigeants	120
TOTAL APRES FUSION	800

Désormais, le RCVRGP est l'un des plus importants fleurons du rugby territorial et, à l'échelle de la future métropole Toulon Provence Méditerranée (métropole éligible au 1^{er} janvier 2018), l'un des trois grands clubs varois, aux côtés du Rugby-Club Toulonnais (Elite Top 14) et de l'Union Sportive Seynoise (Fédérale 1).

La création de ce nouveau club, au regard de sa nouvelle dimension humaine et économique, porte en elle de grandes ambitions sportives sur la période 2017-2020.

Mais plus largement, ce rapprochement historique implique de repenser les axes et les objectifs généraux de ce nouveau club.

Le Projet d'Orientation Stratégique vise à construire les fondations de cette dynamique, en s'appuyant sur les points forts de chacun des deux contributeurs.

Une nouvelle aventure sportive se construit, nécessairement héritière de l'histoire de chacun des deux anciens clubs. Or, l'histoire est le premier pilier dans la fondation d'un nouveau projet de développement associatif.

>> *Un nouveau club, aux racines sportives solides, respectueuses des identités de chacun des acteurs du projet*

>> *Le rugby à La Valette : l'un des fleurons du rugby varois*

La première équipe du Rugby-Club Valettois se forme dans l'immédiat Après-Guerre, en 1948-1949. Dès 1952, l'équipe remporte son premier titre de champion de Provence.

² Le Pass' Volontaire Rugby n'est pas une licence FFR de dirigeant de club. Créé en 2007 dans le prolongement de la Coupe du Monde, la délivrance du Pass' Volontaire Rugby permet à son titulaire d'intervenir régulièrement au sein d'un club de rugby affilié à la FFR où il acquitte, en tant que membre adhérent, une cotisation, pour assumer des responsabilités d'animateur bénévole (assistant-organisateur, accompagnateur).

En 1965, confronté à des difficultés sportives, le club prend la décision de rejoindre l'UAV (Union Athlétique Valettoise) et change ainsi de nom mais également de couleur.

C'est Félix Rougier, certes footballeur mais heureusement grand passionné de rugby qui proposera au Quinze local d'arbore le "vert et noir" de l'équipe omnisport.

En 1968, le Rugby Valettois se consolide, avec 3 équipes engagées en championnat dont une équipe Juniors. Dès cette période, le club va afficher sa vocation désormais affirmée et reconnue de club formateur, en créant une Ecole de Rugby.

En 1970, l'école de rugby (EDR) est rejointe par la section rugby de La Coupiane. Sous l'impulsion du Président Roger CHAMBELLOTTI et de l'éducateur Basile MORAITIS, ancien ailier du RCT et de l'équipe de France, l'EDR va devenir le fleuron du club en Provence.

Dans les années 1980, l'équipe séniors accède aux divisions nationales avec de nombreux joueurs issus de l'école de rugby.

En 1993 et 1994, le Rugby Club Valettois décroche le titre de Champion de France des Réserves de 1^{ère} Division.

En 1998-1999 l'équipe accède en nationale 1³ et au cours des trois années qui suivent, elle côtoiera des équipes renommées ayant évolué aux plus hauts échelons du rugby amateur.

L'école de rugby va poursuivre son ascension jusqu'au milieu des années 2000 avec, comme premier point d'orgue, la victoire des minimes lors du prestigieux Tournoi de Toulon, en s'imposant face aux plus importants clubs français.

Ainsi, La Valette est à ce jour, le seul club non professionnel ou n'ayant pas évolué en Top 14 à avoir remporté 4 fois ce tournoi (1982, 1990, 1994, 2006) devant entre autres des équipes prestigieuses telles que celles de Béziers, Toulon, Perpignan, Montauban, Le P.U.C., le Stade Toulousain et Montpellier.

Président lors du cinquantenaire, Roger DI PIAZZA, a été un président emblématique pendant de nombreuses années s'inscrivant dans la lignée de personnages passionnés.

Avant sa fusion, le Rugby-Club Valettois Revestois était présidé par l'incorruptible Jean-François DAVIDE, devenu également le tout nouveau président du RCVRGP, avec comme président délégué Daniel COZZANI, ancien président du Rugby-Club Canton La Garde Le Pradet.

L'histoire de ce club, son identité, assise sur une combativité sportive renommée, sa réputation de grand club formateur, avec une EDR dynamique et prospère, se confond enfin avec l'ascension et la réussite de nombreux joueurs issus de ce grand club, et qui évolueront au sein de l'élite du rugby et même en équipe de France.

³ Ancêtre de l'actuelle Fédérale 1, échelon national supérieur du Championnat de France de Rugby à XV amateur et considéré à ce titre comme l'élite amateur, antichambre des deux divisions professionnelles.

On citera notamment Basile MORAITIS, Eric CHAMP, Christophe DOMINICI, Michel PERIE, Christian et Didier SALVARELLI, Jean-Christophe REPON, Philippe SAUTON, Stéphane CHAMP.

Aujourd'hui encore, un de ses anciens joueurs, Xavier CHIOCCI évolue au RCT en Top 14, et au sein de l'équipe de France. Il anime pour le RCVRGP des stages sportifs à destination des jeunes.

En 2000, Ange MUSSO, Maire de la commune du Revest, accepte la proposition du Président DAVIDE pour que Le Revest rejoigne La Valette dans son projet de développement du rugby donnant ainsi naissance au Rugby Club Valettois Revestois.

Au cours de ces années 2000, le club crée la première équipe féminine de rugby du Département, dont la progression va être remarquable, avec un titre de championne de France de 2ème division et une montée en 1ère division en 2007.

Suivront un titre de championne de France Armelle Auclair en 2012 et une accession au TOP 8, avec comme coachs Alban MAESTRACCI et Pierre MARCELLI. (2 anciens joueurs du Club).

Enfin, en 2015, les garçons de l'équipe Réserves Honneur décroche un titre de Champion de Côte d'Azur Corse.

De 2014 à 2016, le club, avec beaucoup d'équipes et de licenciés, progresse sportivement mais connaît des difficultés financières et de bénévoles. Les structures d'accueil sont justes et les contraintes fédérales sont de plus en plus strictes.

C'est donc au cours de l'été 2016 que le Président Jean-François DAVIDE et son comité directeur envisagent de s'allier avec un autre club pour mutualiser les compétences, disposer de structures mieux adaptées afin de pérenniser à long terme de nouvelles ambitions sportives.

>> **Le Rugby Club La Garde Le Pradet (RCLP) : un club jeunes aux réussites sportives et éducatives impressionnantes**

Le Rugby Club Canton La Garde Le Pradet (RCCGP) est né en 2004, du mariage entre les clubs de petite dimension que représentaient alors ceux de La Garde et du Pradet. Ce rapprochement a donné naissance au RCCGP, avec alors un objectif prioritaire : la création d'une EDR.

Cette Ecole de Rugby, labellisée par la Fédération Française de Rugby, va très vite connaître un essor constant de ses effectifs jeunes.

En à peine plus d'une dizaine d'années, l'équipe dirigeante a façonné un club ambitieux et compétitif, doté d'un encadrement sportif de grande qualité et mettant au cœur de son développement une audacieuse politique de formation des jeunes.

Plusieurs récompenses sont ainsi venues honorer ces efforts et, en très peu d'années, RCLP s'est construit un palmarès élogieux :

- Champion Côte d'Azur Corse Réserves (Promotion d'Honneur) en 2010 et 2014
- Champion Côte d'Azur Corse (1^{ère} Série) en 2011
- Champion Côte d'Azur Corse (1^{ère} et 2^{ème} Séries) en 2014
- Champion Côte d'Azur (4^{ème} Série) en 2007
- Champion Côte d'Azur, pour les équipes Seniors 1 et 2, Cadets et Juniors

Les principaux artisans de cette réussite sportive sont, appuyés par une remarquable équipe dirigeante et bénévole, les présidents Gilles BIANCHI (2004 à 2006), Patrick RIPERT (2006 à 2008), Jean GALLO (2008 à 2010) et Daniel COZZANI (2010 à 2016).

Mais en 2015, le club rencontre des difficultés pour constituer des équipes Cadets et Juniors, et traverse, comme beaucoup d'autres clubs, une crise de la mobilisation bénévole. Si les effectifs de l'EDR demeurent stables, le Rugby Club Canton ne parvient pas à maintenir une équipe en féminines et constate « *un manque d'effectif de la génération 2000-2001, qui n'arrive pas à se combler au fil des années.* »⁴

Une réflexion s'engage alors, esquissant les lignes d'un nouveau plan de développement, où le rapprochement avec le club de La Valette Le Revest prend toute sa légitimité : un projet de fusion qui vise à définir une cohérence sportive territoriale, sur le bassin de la future métropole, dans l'Est de l'Agglomération.

Ainsi le nouveau club a l'ambition de conforter sa formation de jeunes et d'évoluer à un plus haut niveau aussi bien en masculins qu'en féminines.

Il n'y a en effet pas de plus belle récompense pour les Présidents, éducateurs, bénévoles, que de voir leurs petit(e)s protégé(e)s devenir à la fois des citoyens et des compétiteurs des hommes à travers les enseignements du rugby.

>> La formation: un patrimoine éducatif à enrichir au sein du RCVRGP

Depuis que la fusion est effective, le RCVRGP accueille 260 jeunes au sein de son Ecole de Rugby, ce qui en fait l'un des plus importants et des plus performants clubs formateurs de la région P.A.C.A.

Les jeunes de l'Ecole de Rugby sont encadrés par une cinquantaine d'éducateurs et de bénévoles qui ont à cœur de transmettre à ces licenciés les valeurs citoyennes du rugby, faites d'entraide, de cohésion et d'abnégation.

Si l'on y ajoute les catégories Cadets et Juniors (de 16 à 20 ans) engagées en compétition, le RCVRGP rassemble plus de la moitié du nombre total de ses licenciés sur des catégories jeunes.

Au-delà de ses deux équipes fanions, en Seniors masculines et féminines, le RCVRGP est donc avant tout un club formateur qui mise sur l'éclosion des talents de ses jeunes joueurs.

⁴ Extrait du Rapport moral et d'activité de la saison 2015-2016, 12^{ème} Assemblée Générale extraordinaire du Rugby Club Canton Garde Pradet, Jeudi 12 mai 2016.

Cette politique de formation structure et pérennise l'avenir sportif du club. Elle contribue à en faire l'une des associations les plus dynamiques en matière d'accessibilité et de pratique sportive pour les jeunes, à l'échelle territoriale, départementale et régionale.

Malgré la contraction continue des financements publics au cours des dernières années, le club entend maintenir une exigence de développement à long terme, sur le champ de la formation, condition nécessaire à la pérennité de son projet associatif, de ses objectifs éducatifs, de sa performance sportive et de sa stabilité économique.

Au cœur du Projet d'Orientation Stratégique, la politique de formation doit pouvoir être soutenue, sécurisée et amplifiée, dans une démarche globale, où la notion de projet territorial éducatif et sportif prend tout son sens.

Ce volontarisme doit se traduire si possible par la définition de contrats d'objectifs ambitieux associant notamment la future métropole TPM, le Conseil départemental, la Région PACA, l'Education nationale et les acteurs associatifs locaux, oeuvrant dans l'éducation populaire et la cohésion sociale.

>> Rappel des principes pédagogiques généraux de l'EDR du RCVRGP

FINALITES EDUCATIVES DE L'EDR
Etre un lieu d'échanges, de partage et d'enseignement pour renforcer l'éducation (au sport, à la culture et à la citoyenneté) des jeunes accueillis
Donner à l'ensemble de la Communauté éducative de l'EDR (éducateur, bénévole, responsable, parent) un rôle moteur dans la construction, l'éducation et l'épanouissement du jeune accueilli
Offrir aux jeunes de l'EDR un environnement épanouissant pour les aider à trouver leurs repères, à progresser et à s'autonomiser
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX
Assurer aux jeunes une formation sportive et une éducation aux valeurs du rugby
Développement harmonieux et progressif
Notions de base du rugby
Valeurs citoyennes et sociales du rugby
Développer et pérenniser un plan de formation de l'éducateur et du bénévole encadrant
Encourager, promouvoir et qualifier le rôle éducatif des parents, auprès des différents acteurs du club et de l'EDR
LES CHARTES OPERATIONNELLES DE L'EDR : DROITS ET DEVOIRS DES ACTEURS DE L'EDR
Charte des dirigeants
Charte de l'éducateur
Charte du jeune joueur
Charte des parents

>> *L'exceptionnelle vitalité sportive du RCVRGP*>> **Les équipes en compétition**

Le RCVRGP compte pour la saison sportive 2016-2017, dix équipes engagées (7 masculines et trois féminines).

Equipes engagées	Compétitions	Classement compétitions
Equipes Masculines		
Equipe A Seniors	Fédérale 3	1 ^{er} de sa poule
Seniors B	Excellence B Championnat de France	3 ^{ème} de sa poule
Juniors Belascain 18-21 ans	Championnat de France	6 ^{ème} de la Poule 4
Juniors Balandrade 17-18 ans	Championnat territorial	5 ^{ème}
U18 Juniors Philiponeau	Championnat Territorial	3 ^{ème} de sa poule (sous le rassemblement « Coudon Méditerranée »)
Cadets Teulière A 15-16 ans	Championnat territorial	4 ^{ème} de sa poule
Cadets Teulière B	Championnat territorial	4 ^{ème} de sa poule
Equipes féminines		
Seniors A	Championnat national Elite 2 « Armelle Auclair » (juste après le Top 8)	7 ^{ème} de sa poule
Seniors B Rugby à VII	Championnat national	Equipe qualifiée pour les Phases finales du Championnat de France
Cadettes	Championnat Féminines Fédérale des moins de 18 ans	4 ^{ème} de sa poule

B. La cohésion sociale au cœur du Projet associatif

>> « *Le sport, partout et pour tous, le rugby, école de la vie.* »

Les valeurs sportives, humaines, culturelles et sociales défendues par le RCVRGP sont à la fois universelles et caractéristiques du monde du rugby. Elles dessinent les perspectives **d'un projet de cohésion sociale par le sport**, d'autant plus cruciales qu'elles correspondent, dans un contexte économique complexe, aux exigences et aux attentes de vivre-ensemble exprimées par une majorité de nos concitoyens.

Avec la mise en œuvre de son projet de fusion, le RCVRGP entre dans une nouvelle ère. Ses potentialités sportives, sa compétitivité, l'excellence de sa politique de formation, sont incontestables. Son équipe dirigeante, d'abord au sein des deux clubs ayant fusionné, puis au cours des années 2016 et 2016, a construit un édifice sportif stable dont les retombées sportives, économiques et sociales sont particulièrement importantes pour le bassin de vie de l'est TPM.

Le club souhaite trouver le juste équilibre entre la poursuite de ces ambitions sportives, portées par ses équipes phare, évoluant en Fédérale 3 (Masculines) et en Elite 2 (Féminines), et une stratégie de détection et d'accession vers le haut niveau et de fidélisation pour ses jeunes talents formés au club.

L'implication continue du club dans les actions d'accompagnement social et éducatif menées aussi bien par la commune que par le tissu associatif local contribue à la réalisation de ces objectifs, **en faisant de la cohésion sociale, le cœur de son projet associatif.**

>> *Un engagement concret pour la cohésion sociale*

Les deux anciens clubs constituant la nouvelle entité «RCVRGP» se sont historiquement impliqués fortement dans des dispositifs et événements favorisant le renforcement du lien social dans l'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

En 2015-2016, le club entend pérenniser des actions à caractère social qu'il s'agisse :

- **D'actions d'accompagnement éducatif et social** >>> *On citera notamment l'ouverture depuis octobre 2016, de temps de soutien scolaire gratuits (en maths, français et anglais) au bénéfice des jeunes licenciés à l'école de rugby, ou encore l'Arbre de Noël du club, ouvert aux parents et à leurs enfants de l'école de rugby*

- **D'activités de découverte du rugby accessibles à tous les enfants et les jeunes** >>> *On pourra citer deux actions emblématiques, comme l'initiation à la pratique du rugby des 8-10 ans impliquant les différentes écoles gardéennes, en conventionnement avec le centre de loisirs Henri Wallon (La Garde), ou encore le fameux stage « Xavier Chiocci », ouvert chaque année en avril, aux enfants de l'école de rugby du RCVRGP, pour qu'ils se perfectionnent au rugby mais découvrent également d'autres pratiques sportives.*

- **Participation active à des événements associatifs à caractère social** >>> *Forum des associations, Fête des Associations, opération « Mai Sportif »*

>> « *Jeu, plaisir, rêve et passion* » : des ambitions au service de valeurs rugbyistiques emblématiques

Le projet sportif du RCVRGP s'appuie sur des valeurs d'exemplarité, de performance et de citoyenneté sportive, et s'articulent autour de trois socles d'actions :

■ **La formation rugby, une école de la vie** : les jeunes accueillis au sein du club doivent s'y sentir bien et s'y intégrer rapidement. La transmission des règles de vie constitue donc un préalable indispensable ; elles sont fondées sur la politesse, le respect, la courtoisie, la solidarité, l'esprit d'équipe, la discipline et le plaisir du jeu.

Une **Charte du club**, véritable projet éducatif du club, définissant les bonnes pratiques et les bons comportements à adopter au sein du club, constitue un des leviers de la transmission éducative en direction des jeunes.

La crédibilité et la pérennité de cet outil sont renforcées par une implication soutenue des parents, sans qui ce processus continu d'apprentissage et de responsabilisation risquerait d'être freiné.

Définir un code de bonne conduite : apprendre le rugby, c'est d'abord en apprendre la culture, c'est se forger un état d'esprit, autour de valeurs de cohésion et de combat loyal. Le rugby est un sport de confrontation qui requiert du courage, de la loyauté, de l'intelligence, et un sens aigu de la solidarité, de l'entraide et de la coopération.

Chacun et chacune sont respectés pour leurs qualités individuelles, pour ce qui fait leur singularité et leur richesse, mais rien n'est acquis sans un effort d'entraide collective.

On le voit, ces valeurs font sens, car elles construisent patiemment un apprentissage de la vie au quotidien : l'esprit d'équipe, le respect des autres et de soi-même, des adversaires, des éducateurs, des arbitres, du public, l'engagement, la rigueur, la solidarité et enfin, ce qui est « l'ADN » du rugby, la convivialité et la fraternité.⁵

■ **L'esprit de compétition, accessible à toutes et tous** : les objectifs sportifs du club visent à atteindre le plus haut niveau possible en compétition, toutes catégories confondues. A titre individuel, chaque joueur doit pouvoir s'épanouir au sein du club, y façonner son expérience sportive et humaine.

C'est pourquoi au sein du RCVRGP, l'esprit de compétition n'a de sens que s'il favorise l'épanouissement et le perfectionnement sportif de tous les pratiquants.

■ **Pour un rugby de la diversité** : le RCVRGP est un club ouvert sur la société et son environnement, géographique, social, culturel. Il porte une ambition tournée vers la diversité – diversité des publics accueillis, mais aussi diversité des pratiques sportives autour du rugby – et vers l'accès au rugby sans discrimination.

⁵ On pourra prendre connaissance, en annexe, de trois documents de référence du RCVRGP : la Charte des éducateurs, la Charte des parents et la Charte du jeune joueur, qui viennent préciser le cadre éducatif, pédagogique et sportif du projet et des activités de l'école de rugby.

Avec le soutien de ses partenaires, les institutions publiques, l'Etat et les collectivités territoriales, le RCVRGP entend œuvrer au renforcement de la cohésion sociale par la pratique du rugby.

Le club prône le développement d'un grand projet sportif et fédérateur, qui doit s'inscrire dans le prolongement des politiques communales mais aussi rayonner au cœur de T.P.M. et plus particulièrement dans l'est de l'agglomération. Ce rayonnement est d'autant plus nécessaire que l'échelle territoriale va être confortée par le futur statut métropolitain de TPM.

A côté des soutiens institutionnels, la promotion du projet associatif du club doit s'appuyer sur le concours renforcé des acteurs associatifs engagés dans l'action sociale, la solidarité et la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

A ce titre, plusieurs des projets du club s'orientent dans un développement de l'accessibilité à la pratique du rugby, et plus spécifiquement dans le domaine du soutien et du développement de l'offre sportive en direction des publics et des territoires prioritaires (avec une spécificité concernant le développement de la pratique sportive féminine en territoire prioritaire).⁶

⁶ Ces éléments s'appuient sur les recommandations formulées par le CNDS dans son Appel à projet actualisé 2015-2017.

C. Ossature générale de la gouvernance du RCVRGP

>> Carte d'identité/Organigramme/Eléments clés



RCVRGP

Fondé en 2016

Siège : Stade Félix Rougier

Avenue F. Duchatel – 83160 LA VALETTE

Couleurs : Vert – Noir – Bleu – Blanc - Rouge

Niveau(x) actuel(s) :

. Fédérale 3 (Masculins)

. Elite 2 Championnat national (Féminines)

Gouvernance

Président

Président délégué

Vice-président délégué

Secrétaire Générale

Trésorière Générale

Trésorière générale adjointe

Comité Directeur

Jean-François DAVIDE

Daniel COZZANI

Patrick RIPERT

Catherine BLANCHARD

Marie-Christelle RICHIER

Catherine VIVOT

Pôle Sécurité/Santé

Adjoint à la sécurité

Alain FAGNON

Robert D'ANGELO

Mission Stade/Sécurité Stade

Sébastien RICHARD – Stéphane BEYT – Daniel COZZANI

Commission Médicale

Marc FARRUGIA et Jean-Louis ORFLIA (docteurs)

Kevin CARPENTIER (kinésithérapeute)

Catherine VIVOT (infirmière)

Hélène VELA (magnétiseuse)

Pôle ECOLE DE RUGBY

Ecole de Rugby

Manager Général : Philippe VERGELADI

Coordinateurs EDR : Michel CORTOPASSI

Jauffrey MARRAS et Olivier HILARIC

Directions sportives

Managers SENIORS Masculin

Patrice BLACHERE

Philippe VERGELADI

Manager Section Féminine

Cyril DAUGA

Manager Cadet et Junior Masculin

Patrice BLACHERE - Manuel DIAZ

Pôle Partenariat-Evénementiel

Mission

Stéphane BEYT – Sébastien RICHARD – Pierrick LE

BORGNE – Christian GAZEL – Daniel COZZANI –

Jean-François DAVIDE

Pôle Education/Cohésion sociale

Mission Mme NEGREL – Christian GAZEL – Pierre SCHEMRI – Marie-Christelle RICHIER – Daniel COZZANI – Patrice BLACHERE

Pôle Ethique/Santé/Sécurité

Référents médicaux D. GAUDIBERT - P. ESCORIZA – L. MUNOZ – A. NOVEL – A. BELLAGAMBA

Responsable école d'arbitrage Benoît VARELIETTE

Les chiffres-clés 2015/16

Après fusion : budget global prévisionnel d'environ 500.000 euros

Après fusion : volume des subventions d'exploitation évaluée à environ 160.000 euros

Plus de 800 licenciés, dont :

- . plus de 80 joueurs seniors.
- . plus de 100 joueurs en cadets/juniors.
- . plus de 260 joueurs en Ecole de Rugby.
- . une équipe de 60 bénévoles,
- . un staff sportif (entraîneurs, éducateurs, préparateurs sportifs) de 50 personnes
- . une équipe administrative et logistique, professionnelle et bénévole de plus de 30 personnes

Stades utilisés

Stade Félix Rougier (La Valette)
 Stade Vallis Laeta (La Valette) – dédié aux compétitions*
 Féminines Elite 2 (Armelle Auclair)
 Stade Jacques Roux (La Valette)
 Stade La Bâtie (Le Pradet)
 Complexe sportif Guy Mocquet (La Garde)

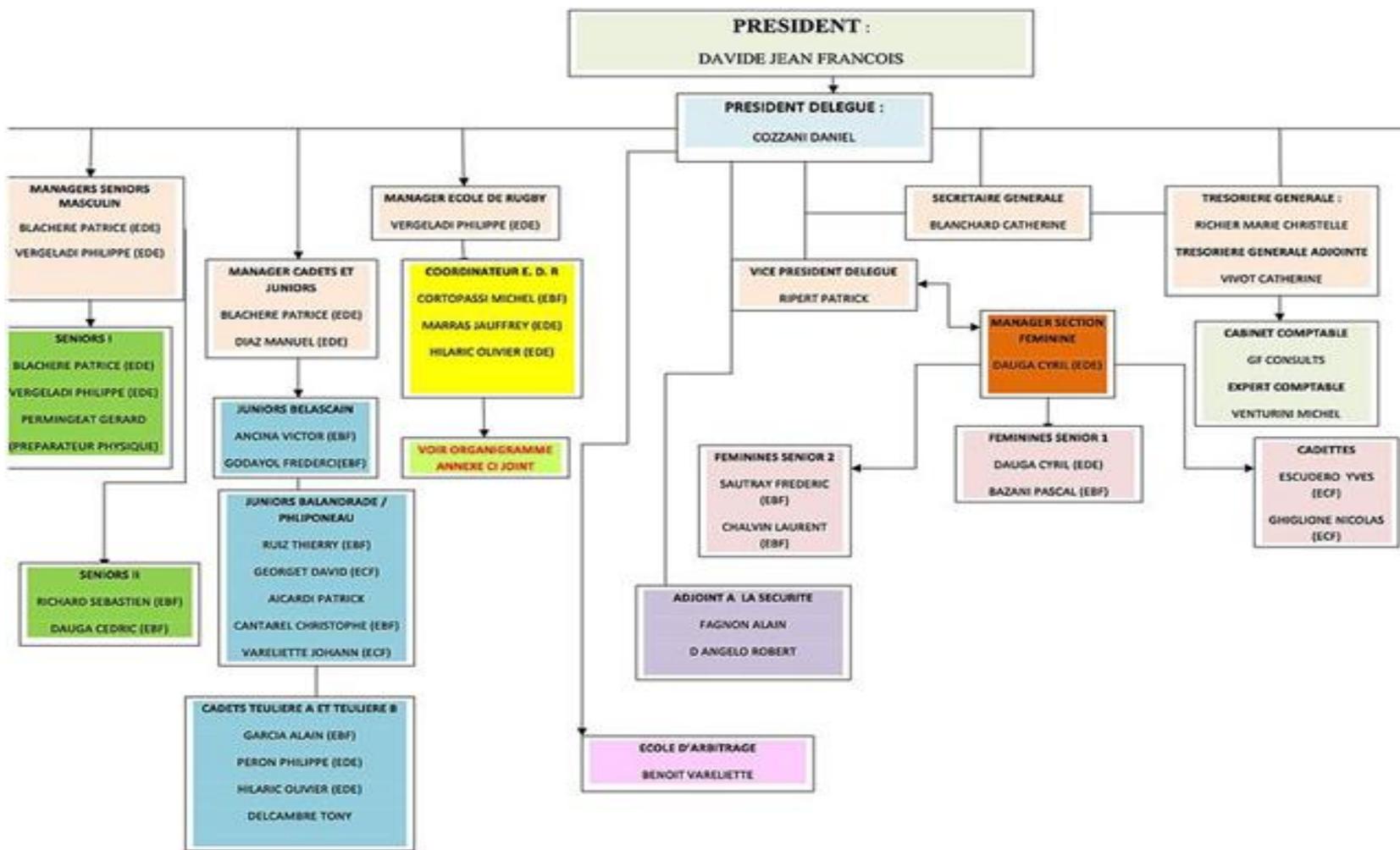
Moyens matériels du club (Après fusion)

2 Bus – 2 mini-bus (9 places)
 Local de matériel sportif et 3 Club House (La Garde et Le Pradet, La Valette)
 Matériel sportif, accueil et événement mutualisés
 Matériel informatique mutualisé
 1 magasin au stade Lery (gestion équipements sportifs)

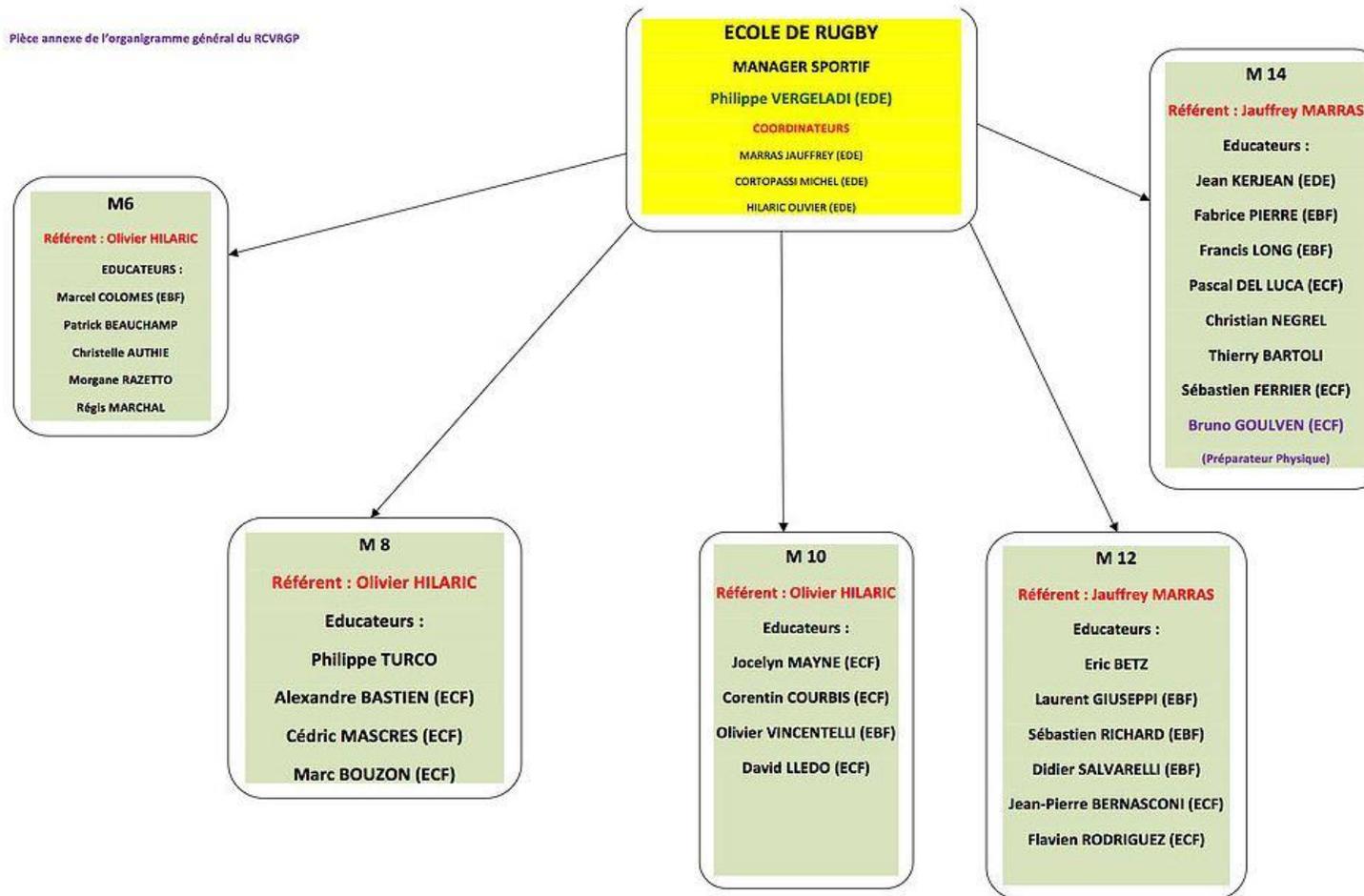
Moyens matériels mis à disposition

Terrains entraînements et compétitions mis à disposition
 Par les communes de La Valette, La Garde et Le Pradet
 Bureau administratif au sein du Comité Territorial De Rugby

Organigramme fonctionnel (1) du RCVRGP 2016-2017
 >> Gouvernance globale, administrative et sportive



Organigramme fonctionnel (2) du RCVRGP 2016-2017 >> L'école de rugby, gouvernance et encadrement sportif



1.2. Construire l'avenir du club

A. La Stratégie de développement : le P.O.S.

Le Plan d'Orientation Stratégique du RCVRGP est un outil de diagnostic, d'évaluation et de prospective. Il s'appuie sur des ambitions fortes (axes et/ou intentions générales) un schéma directeur d'objectifs, stratégiques et opérationnels, un *corpus* d'évaluation, si possible appuyé sur des critères mesurables et/ou observables (indicateurs de performance/réussite).

C'est une démarche méthodologique venant consolider les principes de rigueur et de professionnalisation déjà à l'œuvre au sein du club.

LE RCVRGP s'y engage avec conviction et détermination. Elle inscrit ce Projet dans une dynamique de développement et de structuration accrue, avec la volonté de voir renforcés les partenariats institutionnels et privés à moyen et long terme, en privilégiant le territoire est-métropolitain de TPM. (2017-2020).

On peut décliner ci-après les principaux enjeux d'un Plan d'Orientation Stratégique :

- **Adopter une vision prospective**, pour définir les conditions du développement
- **Asseoir sa gouvernance**, pour améliorer son organisation et son efficacité
- **Adapter sa stratégie aux phasages contractuels**, notamment publics, et aux Appels à Projets
- **Spécifier ses ambitions, en s'adaptant aux contraintes internes et externes** (évolutions structurelles : fusion, regroupement, mutualisation – refondation du projet associatif, renforcement du modèle économique)
- **Renforcer l'autonomie et les compétences de la structure** (parvenir à une maîtrise stratégique, adapter soi-même son projet, disposer en interne des compétences humaines en stratégie de développement et ingénierie de projet)

B. Les axes généraux de développement

1^{er} axe : Faire vivre les valeurs associatives et solidaires au cœur du projet du club

- Amplifier la notoriété du RCVRGP à l'échelle locale et intercommunale, en favorisant l'accès à la pratique du rugby partout, pour toutes et tous.
- Impliquer durablement le club dans l'accompagnement de projets sportifs, en partenariat avec les acteurs de l'Education nationale et de Jeunesse et des Sports, dans un souci de renforcement des valeurs de solidarité, de lutte contre les discriminations et les exclusions, d'amplification de la pratique sportive sur les publics féminins.
- Créer une forte dynamique associative en valorisant les expériences et les compétences bénévoles, et en définissant de réelles délégations de responsabilité entre les dirigeants élus, les bénévoles et les salariés du club.

2^e axe : Maintenir la compétitivité et l'excellence sportive du club

- Stabiliser à long terme le niveau de compétition des équipes phare : anticiper la transition sportive vers la Fédérale 2 et pérenniser son niveau de compétitivité (maintien en Fédérale 2 jusqu'en 2020)⁷ en équipe masculine ; consolider la compétitivité sportive des Seniors Féminines en Elite 2 sur la période 2017-2020.
- Conforter le développement des nouvelles activités Rugby, en particulier le Rugby à 7 dans une logique compétitive sur la période 2017-2020 (Maintien des Seniors B En Féminines au niveau du Championnat national, Création catégories jeunes et Seniors en Masculines, intégration de la discipline dans les cycles sportifs, participation à la création d'une ou plusieurs classes rugby, en lien avec l'Education nationale et les fédérations affinitaires, UNSS et FFSU).
- Construire les bases sportives et financières pour une compétitivité accrue des sections Juniors et Cadets, Masculines et Féminines, en rugby à XV et rugby à VII, sur la période 2017-2020. Cette stratégie implique une consolidation budgétaire sur les trois années à venir, sur ses chapitres « subventions d'exploitation » et développement des ressources propres.
- Renforcer le niveau de labellisation de l'Ecole de Rugby pour optimiser à moyen terme la formation interne et la détection de futurs talents en équipe Senior.

3^e axe : Faire de la jeunesse une priorité sportive et éducative, dans un souci d'égalité d'accès à la pratique entre femmes et hommes, en particulier auprès des publics prioritaires

- Associer durablement et concrètement la communauté sportive, les parents et les éducateurs, dans la mise en œuvre et la réussite du projet éducatif et social du RCVRGP, en s'appuyant notamment sur la promotion des Chartes existantes (Educateur, parents, jeune joueur).

⁷ Le RCVRGP « survole » actuellement sa poule en Fédérale 3. Ce niveau d'ambition est donc réaliste.

- Conduire une politique ambitieuse en direction de l'Ecole de rugby, accroître son rayonnement territorial, fidéliser les jeunes pratiquants au sein du club pour en faire le vivier des futurs talents du club.
- Maintenir le niveau d'excellence sportive des équipes en catégories cadets et juniors.
- Impliquer durablement le club dans la vie associative locale, dans le champ sportif et dans le domaine de la cohésion sociale.
- Renforcer la coopération et rendre pérennes les conventions d'objectifs avec l'Etat et les collectivités membres de TPM, en matière d'accompagnement à la pratique rugbystique dans les espaces défavorisés (Intégrer les axes du Conseil de développement de TPM, préfigurant la future métropole ; pérennisation des actions dans le domaine de la Politique de la Ville, dans le respect des directives du CNDS sur la période 2017-2020).

4^e axe : Stabiliser et renforcer l'autonomie financière du club

- « Sanctuariser » et renforcer les partenariats économiques institutionnels, en s'appuyant sur des démarches de contractualisation pluriannuelle avec comme cadre de référence pour les prescripteurs institutionnels, un P.O.S révisable annuellement.
- Engager une stratégie de prospection économique afin de renforcer les partenariats privés, dans les secteurs économiques émergents du territoire TPM.
- Définir une stratégie de communication répondant aux exigences de développement économique du RCVRGP et à la consolidation de ses ressources propres, dans les principaux domaines suivants : marketing, politique événementielle, développement web-multimédia et réseaux sociaux. A cet égard, un soutien densifié doit être apporté aux acteurs de la Commission Internet du club.

5^e axe : Faire du RCVRGP un pôle territorial de ressources-développement

- Etre lieu-ressource en matière d'ingénierie de projet dans les domaines de la formation sportive, de la formation managériale, de l'accompagnement à l'insertion, de la gestion administrative, en direction des associations sportives des communes-membres, des bénévoles et professionnels des clubs de rugby (hors élite et La Seyne sur mer) évoluant sur le territoire TPM.
- Construire une plate-forme de ressources impliquant les acteurs associatifs locaux dans les projets sportifs du club (création d'un événement fédérateur annuel, passerelle vers l'intégration sportive et bénévole au sein du club >> renforcement des effectifs).
- Construire à l'horizon 2017-2020 un Centre de Formation Labellisé, afin de faire du RCVRGP une place forte métropolitaine de la formation et de la détection, entre les aires urbaines de Toulon et d'Aix-Marseille. Cette ambition viendrait légitimer la vocation de club formateur historiquement attachée aux deux clubs fondateurs de La Valette et du Rugby-Club Canton La Garde Le Pradet.

6^e axe : Accroître le rayonnement sportif intercommunal du club

- Réaliser la fusion des équipes en rassemblement, concernant les catégories U18 (Les Juniors Philiponeau évoluent toujours actuellement sous le regroupement « Coudon Méditerranée »).
- Concrétiser un projet d'équipe en rassemblement sur les effectifs de l'Ecole de Rugby (en moins de 14 ans).
- Donner à l'Ecole de Rugby un rayonnement intercommunal plus prononcé (viser 30% des effectifs issus de l'ensemble du territoire TPM).
- Identifier les axes stratégiques du club dans les orientations du Contrat de Territoire TPM (Contrat de Ville inclus).

II- ENJEUX & STRATEGIES

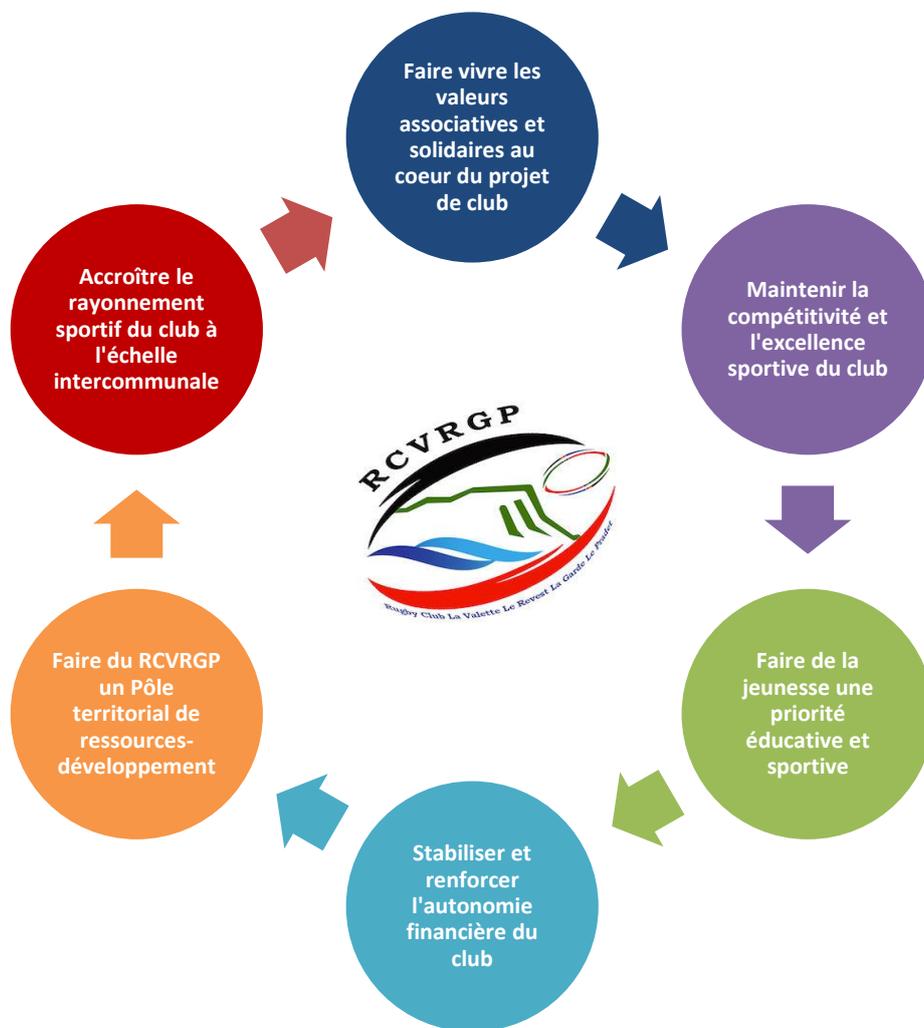
>>> **LES AXES DU PROJET D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

- Faire vivre les valeurs associatives et solidaires
- Maintenir la compétitivité et l'excellence sportive
- Faire de la jeunesse une priorité sportive et éducative
- Stabiliser et renforcer l'autonomie financière
- Créer un pôle territorial ressources-développement
- Accroître le rayonnement sportif intercommunal

>>> **OBJECTIFS, EVALUATION ET INDICATEURS**

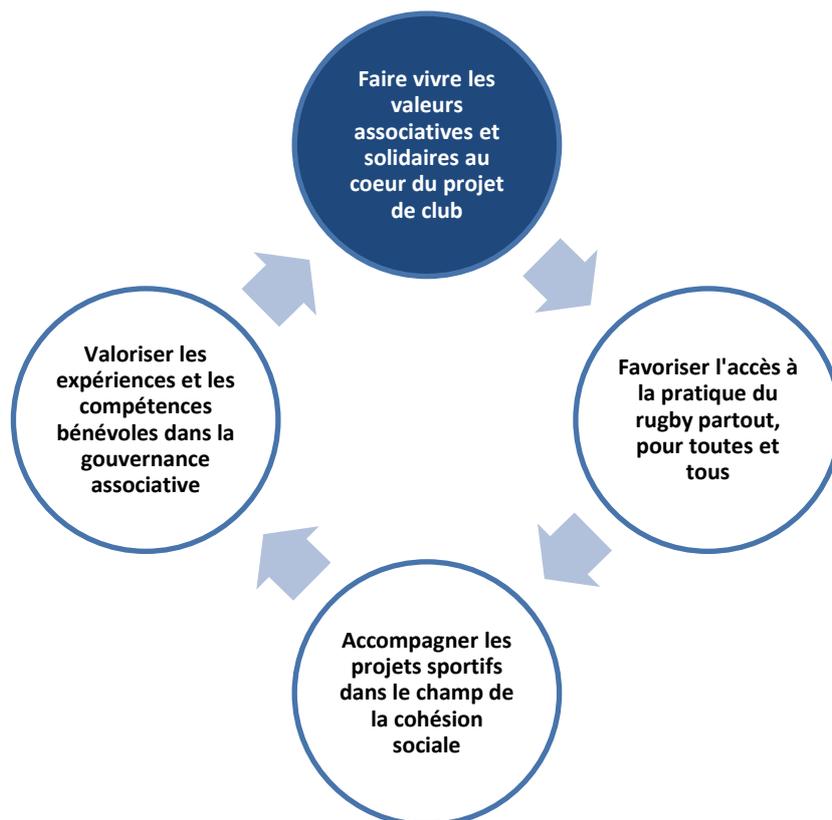
- Objectifs stratégiques et opérationnels
- Critères d'évaluation et indicateurs

1 >>> AXES DU PROJET D'ORIENTATION STRATEGIQUE



2 >>> OBJECTIFS, EVALUATION ET INDICATEURS

Axe n° 1 : **« Faire vivre les valeurs associatives et solidaires au cœur du projet du club »**



Axe n° 1 : « Faire vivre les valeurs associatives et solidaires »

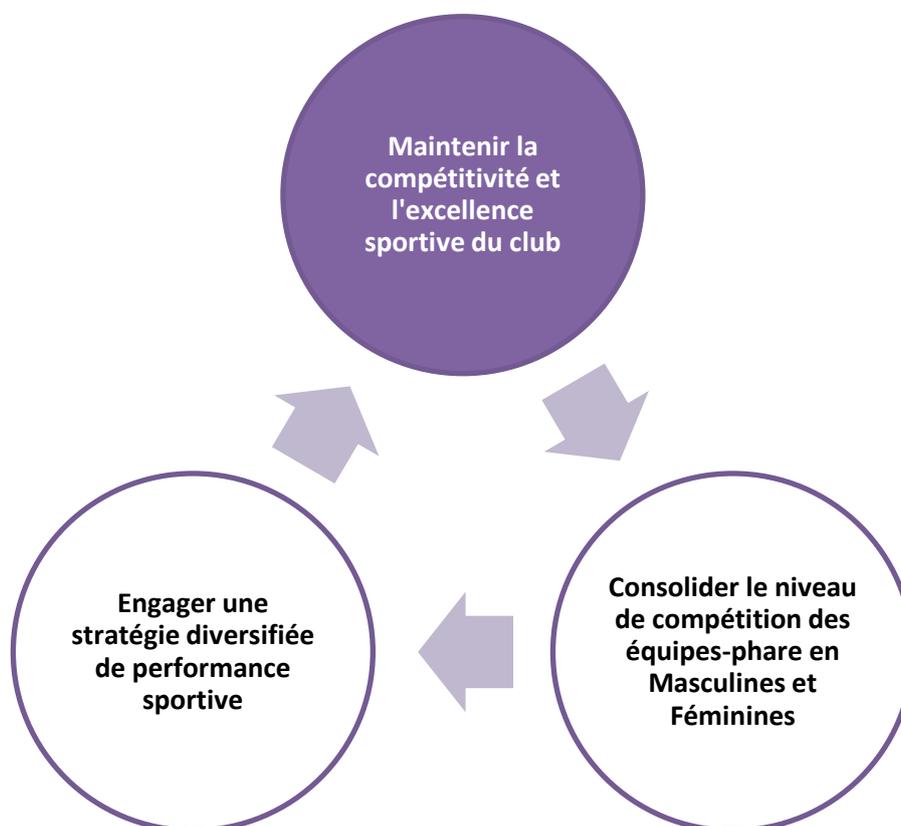
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
FAVORISER L'ACCES DU RUGBY PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS ACCOMPAGNER LES PROJETS SPORTIFS DANS LE CHAMP DE LA COHESION SOCIALE	S'impliquer dans la mise en place d'ateliers de sensibilisation au rugby dans les écoles des communes constitutives ¹ de l'entité RCVRGP, dans les temps scolaires et périscolaires	Identification du RCVRGP dans la mise en œuvre des Projets Educatifs de Territoire (PEDT) des communes membres	Mise en place d'activités rugby dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (Réforme des Rythmes scolaires)	Intervenir dans au moins 6 écoles par an, sur la période 2017-2020
	Favoriser une pratique régulière du rugby, sous toutes ses formes, dans les établissements scolaires du second degré, situées dans les communes constitutives de l'entité RCVRGP	Identification du club dans l'élaboration des Projets d'Etablissement (lobbying)	Participation à la mise en place d'au moins une Classe à Horaire Aménagé rugby en collège et en lycée dans la période 2017-2020	Proposer et/ou participer à au moins une activité rugby dans chaque collège et lycée des communes constitutives sur la période 2017-2020
	Ouvrir progressivement la formation et la pratique sportive en compétition aux femmes et aux jeunes filles	Création d'une section féminine Juniors en rugby à XV dans la période 2017-2020)	Création d'une équipe à 7 des clubs de + 18 ans en Féminines	Atteindre et /ou maintenir 10% de licenciées féminines en école de rugby d'ici à 2020
	Favoriser la pratique des nouvelles disciplines sportives du Rugby dans l'aire TPM	Pilotage d'un événement territorial annuel assurant la promotion des nouvelles activités Rugby, en partenariat avec TPM et les communes constitutives	Création et/ou participation à 3 manifestations sportives annuelles dans les quartiers prioritaires éligibles en Politique de la Ville	Développer la pratique du rugby à 7, du rugby à 5, du « touch » et du beach rugby, en favorisant la mixité et en partenariat avec les associations locales
	Faire du rugby un lieu-ressources pour favoriser la pratique sportive auprès des publics handicapés	Favoriser et/ou renforcer l'accessibilité des matchs de rugby aux personnes à mobilité réduite	Promouvoir auprès du public et des partenaires, la discipline Rugby Fauteuil ou Quad Rugby	Soutenir l'accueil d'au moins une compétition annuelle de Rugby fauteuil entre 2017 et 2020
	Impliquer activement le RCVRGP dans les initiatives associatives à l'échelle locale et intercommunale	Organiser au moins un Tournoi inter-écoles annuel sur la période 2017-2020	Organiser annuellement une ou plusieurs journées Portes Ouvertes de démonstration	Participer régulièrement aux forums associatifs sur le territoire TPM

¹ Nous appellerons « communes constitutives », l'ensemble des communes façonnant l'identité du RCVRGP depuis sa fusion.

Axe n° 1 : « Faire vivre les valeurs associatives et solidaires (2) »

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
VALORISER LES EXPERIENCES ET LES COMPETENCES BENEVOLES DANS LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	Renforcer la participation et l'implication des bénévoles dans la gouvernance associative du club	Ouvrir et pérenniser 25% des places éligibles du Comité directeur aux femmes, entre 2017 et 2020	Engager la formation aux brevets fédéraux pour au moins 50% des encadrants bénévoles, d'ici à 2020 (Ecole de rugby, Jeunes, Rugby à 7)	Créer auprès du Comité Directeur, un Conseil consultatif des Jeunes licenciés, à partir de 16 ans, à l'horizon 2020
	Renforcer la formation des bénévoles pour améliorer la gestion sportive et logistique du club	Elaboration à partir de 2017, d'un plan de formation annuel des responsables associatifs bénévoles du club, en partenariat avec le Comité départemental de Rugby et dans le respect des futures orientations allouées aux Ligues régionales	Participation annuelle de 10 bénévoles à un ou plusieurs cycles de formation des bénévoles (en interne ou en externe)	Participation à des sessions de formation Sport conduites par des organismes agréés (CTCAZ, CDOS, Etat, autres) ou proposées à l'échelle nationale par la Fédération Française de Rugby

Axe n° 2 : **« Maintenir la compétitivité et l'excellence sportive du club »**



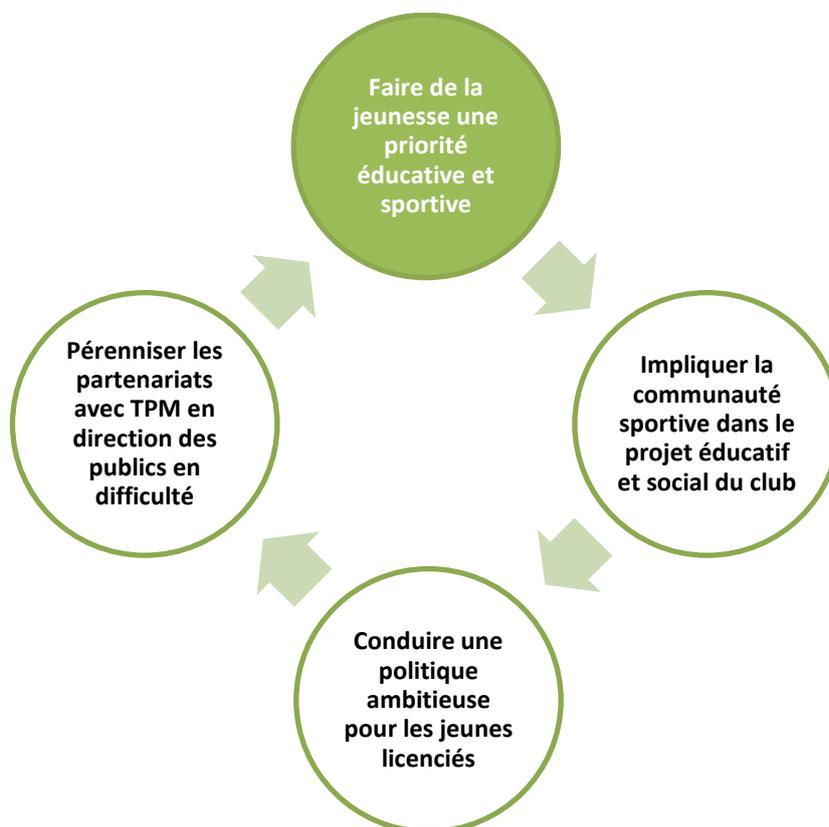
Axe n° 2 : « Maintenir la compétitivité et l'excellence sportive du club »

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
CONSOLIDER LE NIVEAU DE COMPETITION DES EQUIPES PHARE EN MASCULINES ET FEMININES	Maintenir le niveau de compétitivité sportive des effectifs masculins actuellement engagés en Fédérale 3 (A et Réserve) et Féminines engagés en Elite 2 Armelle Auclair	Maintenir et renforcer la professionnalisation des Staffs sportifs	Maintenir et sécuriser la semi-professionnalisation des effectifs sportifs	Favoriser une politique intégrative des joueurs de haut niveau formés au sein du club
	Consolider la performance sportive des équipes Seniors engagées en Rugby à XV et Rugby à VII	Participer aux phases finales du championnat de Fédérale 2 (Masculines), du Championnat national de R7 (Féminines)	Maintenir et/ou retrouver la compétitivité des Seniors Féminines en XV, au niveau de l'Elite 2, sur la période 2017-2020	Stabiliser et maîtriser financièrement les recrutements sportifs sur la période 2017-2020
	Définir un Plan Stratégique Territorial vers l'Excellence Amateur au cours de la période 2017-2020	Construire les fondations sportives, administratives et financières pour une stratégie d'accession des Seniors Masculins en Fédérale 1, à l'horizon 2023 ²	Atteindre les critères budgétaires justifiant le maintien des Seniors dans l'élite amateur et la consolidation d'une masse salariale semi-professionnelle (1 millions d'euros de budget et environ 50.000 euros de fonds de réserve)	Atteindre régulièrement un haut niveau de performance dans les compétitions jeunes et obtenir la labellisation « Argent » pour l'Ecole de rugby à l'horizon 2020 ³
ENGAGER UNE STRATEGIE DIVERSIFIEE DE PERFORMANCE SPORTIVE	Intégrer le développement des nouvelles activités rugby, en particulier le rugby à 7, dans la stratégie de compétitivité sportive, sur la période 2017-2020	Intégrer progressivement la discipline du 7 dans le socle commun des apprentissages en école de rugby	Intégrer la discipline du 7 et du 5 dans les temps de sensibilisation et d'apprentissage proposés en milieu scolaire et/ou périscolaire	Formaliser des partenariats avec l'USEP, l'UNSS et le monde universitaire, pour la mise en place de cycles sportifs spécifiques aux nouvelles activités rugby

² 2023 correspond à l'année de la Coupe du Monde de Rugby, pour laquelle candidate la France. Cet horizon est stratégiquement pertinent.

³ Objectif non surdimensionné, eu égard à la qualité de la politique de formation des jeunes du RCVRGP et aux effectifs importants de l'école de rugby, suite à la fusion.

Axe n° 3 : **« Faire de la jeunesse une priorité éducative et sportive »**



Axe n° 3 : « Faire de la jeunesse une priorité éducative et sportive »

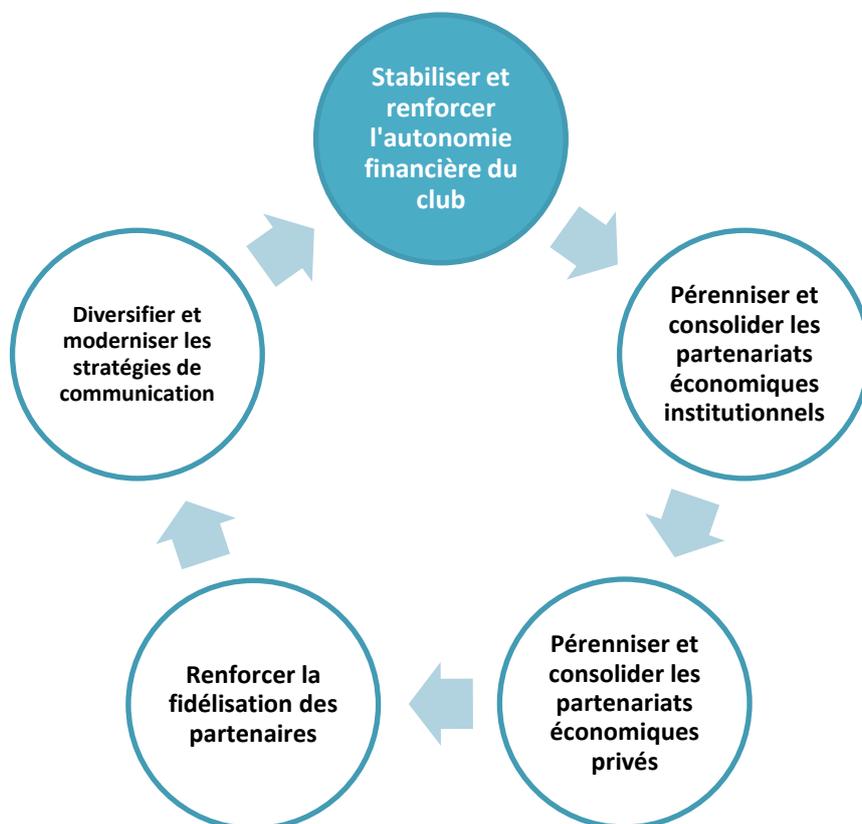
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
IMPLIQUER LA COMMUNAUTE SPORTIVE DANS LE PROJET EDUCATIF ET SOCIAL DU CLUB	Impliquer durablement le club dans la vie associative territoriale, dans le champ sportif et dans le domaine de la cohésion sociale	Participation annuelle aux Forums associatifs organisés par les communes constitutives de l'entité RCVRGP	Participation aux événements organisés par les associations situées dans les communes constitutives (découverte pratique sportive, actions de cohésion sociale) : au moins 10 manifestations/an	Renforcement des actions de sensibilisation au rugby en direction des publics empêchés, en partenariat avec les associations socioéducatives et d'aide psychologique
	Impliquer durablement le club dans les politiques territoriales sportives définies et conduites par les collectivités représentées au sein de l'entité RCVRGP	Participation aux manifestations sportives thématiques organisées par les communes constitutives (de type « Mai Sportif » et « Fête du Sport »)	Mise en place d'ateliers de découverte rugby auprès des publics éligibles en Politique de la Ville	Proposer des activités de découverte sportive adaptées aux objectifs spécifiques du Contrat Local de Santé (lutte contre l'obésité, prévention et santé, lutte contre les addictions)
	Associer durablement la communauté sportive et éducative du club (parents, éducateurs, joueurs) dans la promotion de l'éthique sportive et citoyenne	Proposer à tout licencié l'adhésion à une Charte des valeurs citoyennes et de l'éthique sportive du RCVRGP ⁴	Responsabiliser les parents et les éducateurs au respect des règles sportives, à la lutte contre les violences et les discriminations	Soumettre à l'ordre du jour, une fois par an en Comité Directeur, des questions portant sur les attentes des jeunes et des parents

⁴ S'inspirant de la Charte nationale rédigée par la Fédération Française de Rugby et des préconisations éthiques du Comité National Olympique et Sportif.

Axe n° 3 : « Faire de la jeunesse une priorité éducative et sportive » (2)

CONDUIRE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LES JEUNES LICENCIES	Renforcer la compétitivité sportive des équipes Jeunes, des Cadets et Juniors	Participation régulière, sur la période 2017-2020, des équipes jeunes aux phases finales de leur compétition respective	Amplifier la renommée régionale, nationale et européenne du Tournoi Coudon-Méditerranée, avec l'objectif d'accueillir 30 clubs d'ici à 2020.	Fidéliser dans le club au moins 50% des effectifs Cadets et Juniors sur la période 2017-2020
	Conduire une politique ambitieuse pour l'Ecole de Rugby du club	Passer du Label « simple » au Label Argent d'ici 2020	Atteindre un effectif régulier de 350 à 400 enfants inscrits en Ecole de rugby, d'ici 2020	Doter l'Ecole de Rugby d'une attractivité territoriale étendue (au moins 30% des enfants issus des communes du bassin métropolitain d'ici 2020
PERENNISER LES PARTENARIATS AVEC L'ETAT ET TPM EN DIRECTION DES PUBLICS EN DIFFICULTE	Proposer des activités de découverte sportive dans le domaine de la Prévention santé, en partenariat avec les communes constitutives et TPM, et les associations spécialisées et dans le respect des objectifs du Contrat Local de Santé, du Grand Contrat de Ville et des préconisations spécifiques de l'Etat (CNDS)	Participer régulièrement aux animations sportives et physiques conduites par les communes de TPM en direction des publics fragiles (sport et insertion, lutte contre l'obésité et les addictions)	Participer activement aux manifestations sportives de quartier et notamment celles liées aux dispositifs Politique de la Ville	Proposer à TPM, la création dès 2018, d'un événement partenarial « rugby des quartiers », sur les secteurs éligibles Politique de la Ville, promouvant les Nouvelles Activités Rugby (7, 5, Beach Rugby, Rugby Touch)

Axe n° 4 : **« Stabiliser et renforcer l'autonomie financière du club »**



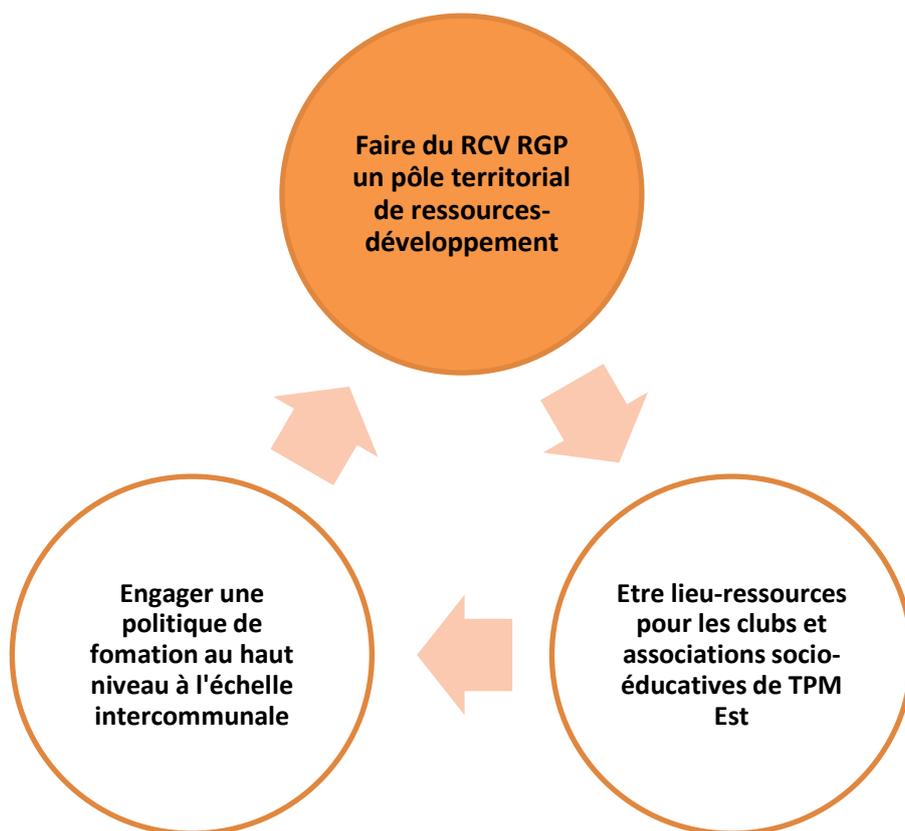
Axe n° 4 : « Stabiliser et renforcer l'autonomie financière du club »

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
PERENNISER ET CONSOLIDER LES PARTENARIATS ECONOMIQUES INSTITUTIONNELS	Crédibiliser un processus d'engagement pluriannuel des financeurs publics	S'engager sur l'équilibre annuel des comptes pour la période 2017-2020	Valoriser quantitativement et qualitativement les retombées économiques et sociales des actions engagées par le club (outil de communication spécifique)	Valoriser auprès des partenaires le modèle économique vertueux du club (finances saines, labellisation de la politique salariale et de la gestion financière : outil de communication spécifique)
		Construire sur la période 2017-2020 un engagement budgétaire conforme aux ambitions du club (entre 700.000 et 1 million d'euros en année pleine)	Valoriser et renforcer financièrement les contributions volontaires et bénévoles	Valoriser le niveau d'utilité sociale du club (évaluation sociale et économique de l'investissement humain et matériel du club dans les actions de cohésion sociale conduites sur le territoire TPM)
	Formaliser des partenariats durables avec les communes membres de la Communauté d'agglomération TPM	Créer des partenariats économiques durables avec les collectivités concernées par les équipes en rassemblement	Créer à partir de 2018, un tournoi interscolaire de dimension intercommunale, avec le soutien de TPM, réunissant les établissements des communes constitutives	Créer à l'horizon 2020, un plateau annuel autour de la pratique du 7, en partenariat avec l'UNSS
		Etablir des conventions de partenariat pour chaque événement sportif intercommunal	Elaborer des conventions favorisant la mutualisation des ressources entre clubs de TPM l'harmonisation des calendriers de compétitions	Valoriser les partenariats engagés auprès de la Communauté d'agglomération (qualité des actions sportives, dynamique économique)

<p>PERENNISER ET CONSOLIDER LES PARTENARIATS ECONOMIQUES INSTITUTIONNELS (II)</p>	<p>Adapter les demandes de financement aux cadres contractuels publics (contrats d'objectifs)</p>	<p>Investir dans des opérations de « crowdfunding » (financement participatif sur internet) pour consolider les ressources propres</p>	<p>Inscrire les plans d'actions annuels dans le cadre des politiques publiques territoriales, en matière de sport, d'éducation, de cohésion sociale (politique de la Ville, lutte contre les exclusions)</p>	<p>Formaliser des engagements de réussite éducative et d'excellence sportive : labellisation de l'Ecole de Rugby, politique de formation interne, actions d'insertion par le sport, accès renforcé pour les nouveaux publics</p>
		<p>Professionaliser une veille institutionnelle annuelle (priorités de financement des pouvoirs publics, développement des politiques sportives, appels d'offres spécifiques)</p>	<p>Harmoniser les demandes de financement sur les cadres administratifs établis par les institutions publiques (contrats d'objectifs, financements sur projets spécifiques)</p>	<p>Consolider les capacités d'autofinancement et sécuriser les fonds associatifs et la trésorerie (plan stratégique financier 2017-2020)</p>
<p>PERENNISER ET CONDOLIDER LES PARTENARIATS ECONOMIQUES PRIVES</p>	<p>Créer de nouveaux outils de prospection et de valorisation des partenaires et mécènes du club, en s'appuyant sur la sphère numérique</p>	<p>Création d'une plate-forme numérique E-marketing dédiée aux offres partenariales : plaquette commerciale numérique, activation des réseaux sociaux (annuaire interactif des partenaires, abonnements préférentiels, politique de fidélisation, visibilité des partenaires)</p>	<p>Créer un Annuaire numérique « E-valorisation », présentant, pour chaque partenaire, une fiche d'identité économique, commerciale et sociale</p>	<p>Créer et actualiser à partir de 2018, une plate-forme de veille promotionnelle des partenaires et mécènes publics et privés, (actualité des partenaires, soirées événementielles)</p>
		<p>Diversifier la vente des articles de boutique en s'appuyant sur des supports attractifs du quotidien (ex : clés USB, stylos, sacs de sport, coques smartphone, etc.)</p>	<p>Diversifier la qualité des offres partenariales pour les partenaires selon leur degré d'investissement (invitation à des matchs de prestige en XV ou en 7, intégration de supports publicitaires sur de nouveaux articles boutique)</p>	<p>Construire, sur la période 2017-2020, une offre commerciale adaptée aux nouveaux projets de développement, et valorisant notamment le rugby féminin et le rugby à 7</p>

RENFORCER LA FIDELISATION DES PARTENAIRE	Valoriser et fidéliser les soutiens économiques du club	Valoriser les partenariats auprès des communes constitutives de l'entité RCVRGP	Construire un partenariat fort avec les membres du Conseil de Développement de TPM, notamment autour de la formation et de l'emploi : créer une soirée « réseau » tournée vers l'insertion (de type BNI)	Créer une soirée des partenaires associatifs oeuvrant dans le champ de la cohésion sociale
		Proposer des soirées annuelles de gala adaptées aux partenaires, en fonction de leur degré d'investissement économique	Créer une soirée annuelle « Mécénat Prestige » ouverte aux seuls mécènes du club	Créer un événement annuel de promotion des nouvelles activités rugby auprès des partenaires
		Augmenter de 10 % par an le nombre de partenaires sur la période 2017-2020		
		Investir dans le crowdfunding pour assurer le co-financement d'événementiels de prestige		
DIVERSIFIER ET MODERNISER LES STRATEGIES DE COMMUNICATION	Créer des outils de contrôle et d'évaluation des actions de communication	Réalisation d'un audit interne ou externe sur le niveau d'efficacité des procédures engagées dans les actions de communication	Augmentation du nombre d'abonnés au site internet, et sur les réseaux sociaux	Veille annuelle sur la qualité des équipements informatiques et des logiciels informatiques de communication
	Assurer une communication efficace entre les instances exécutives et les secteurs opérationnels du club	Mise en place d'une coordination mensuelle entre les commissions thématiques, animée par le Président délégué et le Secrétaire Général	Création et diffusion informatique d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation des actions engagées par les commissions	Evaluation trimestrielle des « process » de communication interne par le Comité Directeur
		Bilan trimestriel qualitatif et quantitatif de l'accueil administratif et de la relation aux usagers (gestion des demandes, efficacité du traitement, qualité des informations fournies au public)		
	Définir une communication élaborée permettant de sécuriser les termes de la fusion et en vue d'optimiser la gestion logistique et matérielle des activités	Produire une évaluation financière annuelle des acquis issus de la fusion-absorption	Promouvoir auprès des partenaires publics et privés un cadre économique vertueux (transparence financière et rigueur budgétaire)	Conditionner les partenariats extérieurs au respect de valeurs communes (sécurité, fair-play, lutte contre les discriminations)

Axe n° 5 : **« Faire du RCVRGP** **un pôle territorial de ressources-développement »**

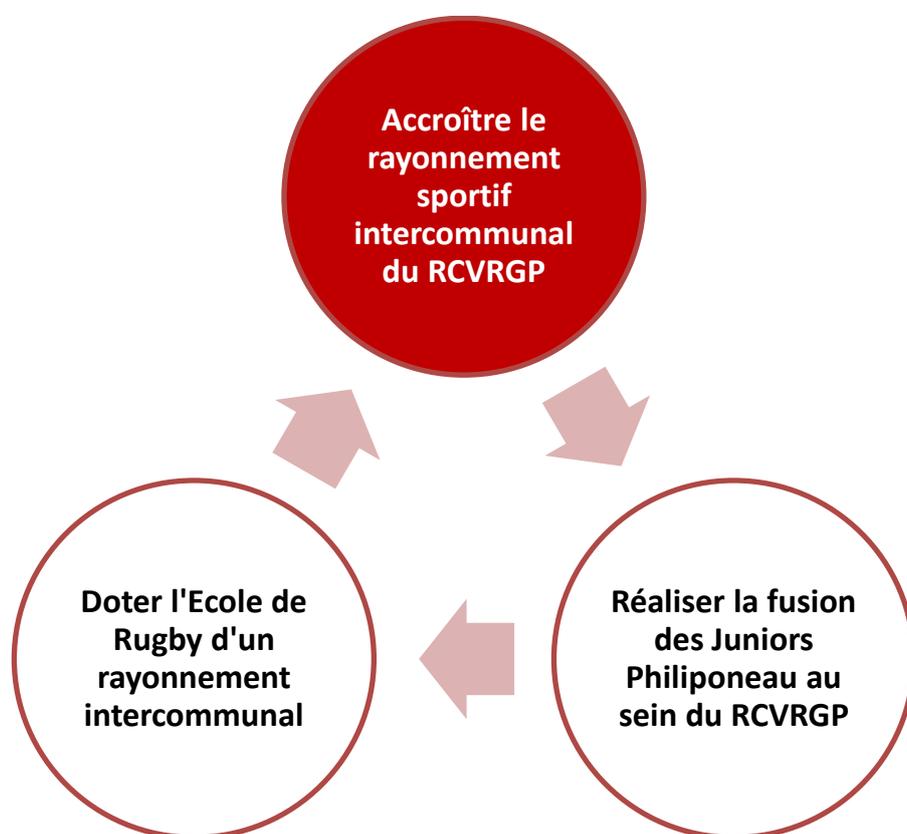


Axe n° 5 : « Faire du RCVRGP un Pôle territorial de ressources-développement »

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
ETRE LIEU-RESSOURCE POUR LES CLUBS ET ASSOCIATIONS SOCIOEDUCATIVES DE TPM EST⁵	Recenser les principales attentes des clubs et associations situées sur les communes constitutives, nécessitant une aide stratégique et de l'ingénierie	Coordonner, en partenariat avec TPM, au moins deux temps formels (rencontres élargies) annuels de recensement des attentes et des besoins des associations et entreprises de TPM Est	Répertorier un portefeuille des compétences prioritaires pour le développement associatif local, à partir des attentes formulées	Proposer à TPM, un plan annuel d'accompagnement global aux associations sportives, sous forme d'actions de formation/action, dans les domaines suivants : cohésion sociale, gestion sociale, économique et administrative, prospection financière et partenariale
	Coordonner une plate-forme de ressources et d'aide au développement des associations sportives	Promouvoir la création, à l'horizon 2020 d'une plate-forme territoriale d'accompagnement des associations sportives, en partenariat avec les principaux clubs de rugby de l'aire métropolitaine		
	Etre structure-conseil pour accompagner la professionnalisation des acteurs sportifs	Identifier le RCVRGP comme un acteur impliqué auprès de l'Etat et de TPM, dans la mise en œuvre des projets éducatifs territoriaux (PEL, PEDT)	Impliquer durablement le RCVRGP dans les groupes de travail des contrats territoriaux à vocation sociale (solidarité, santé, sécurité)	Créer en 2017, en partenariat avec la Ville et l'Etat, une banque d'outils numériques pour les associations dédiée à l'accompagnement des projets sportifs locaux
ENGAGER UNE POLITIQUE DE FORMATION AU HAUT NIVEAU A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE	Créer et faire valider par la FFR un Centre d'Entraînement Labellisé à vocation intercommunale à l'horizon 2020 (CEL Grand Est Toulon)	Bâtir un Plan de Préfiguration 2017-2020, en partenariat avec le Comité départemental de rugby et la Ligue régionale PACA	Définir un Schéma d'aménagement des stades mis à disposition, pour construire les conditions de la labellisation CEL	Accueillir dans le CEL un effectif de 20 jeunes de 16 à 21 ans, issus des communes de TPM à l'horizon 2020

⁵ La fonction territoriale de « Lieu-Ressource » permet au RCVRGP d'être identifié comme une association-pivot dans le développement de la pratique sportive. La future métropolisation sur l'aire de TPM invite le RCVRGP à réfléchir à l'émergence de cette fonction-ressource, en partenariat avec le RCT et l'Union Sportive Seynoise (1^{er} cercle) et les clubs de Hyères et de Six-Fours (2^e cercle).

Axe n° 6 : **« Accroître le rayonnement sportif intercommunal du RCVRGP »**



Axe n° 6 : « Accroître le rayonnement sportif intercommunal du club »

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation possibles / Exemples d'indicateurs de résultats		
RENFORCER LES DYNAMIQUES DE RASSEMBLEMENT DES EQUIPES JEUNES SUR TPM OUEST	Pérenniser la dynamique de fusion engagée sur le territoire de TPM Est	Intégrer les U18 Philiponeau au sein du RCVRGP, en tant qu'équipe constituée	Consolider les partenariats sportifs et les expérimentations de regroupement, selon les priorités stratégiques du club, en privilégiant les partenariats actuels	Fédérer à l'horizon 2020 les principales communes de TPM Est dans la gestion des équipes en rassemblement des moins de 18 ans
DOTER L'ECOLE DE RUGBY DU RCVRGP D'UNE ATTRACTIVITE TERRITORIALE FORTE	Renforcer les dynamiques partenariales et événementielles avec les acteurs éducatifs locaux	Conclure une convention partenariale avec l'USEP et l'UNSS, afin d'accompagner le développement de la pratique du rugby au sein des établissements scolaires, sur un cadre triennal	Créer en 2018, en partenariat avec l'Education nationale et l'UESP, un plateau « tournoi interscolaire Balle Ovale TPM Est »	Atteindre en 2018 l'objectif d'un tiers des effectifs de l'Ecole de Rugby issu des communes de l'aire TPM

III- ANNEXES DOCUMENTAIRES

>>> **Les Chartes de l'école de rugby**

- Charte des éducateurs
- Charte des parents
- Charte du jeune joueur

>>> **LA COHESION SOCIALE : NOUVEAUX DEFIS**

Ecole de Rugby – Charte de l'Educateur

Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle de l'Educateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l'Educateur	Devoirs de l'Educateur	Règles de vie à respecter
<p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club, - à une formation et un recyclage de qualité, - à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc.. - à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants, - de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation, - de veiller à la sécurité des joueurs, - de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir, - de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage, - d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe, - de les faire respecter, - d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.. - de veiller à donner à TOUS du temps de jeu, - de positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant, - à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances, - d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain, - d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant, 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires, etc.. - de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'école de Rugby et du Club

Ecole de Rugby – Charte des Parents

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Education à la vie en société de leurs enfants		
Des droits	Des devoirs	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant, - à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors, - à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant, - au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby, - au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club. 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club, - de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Education - de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif, - d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement - de considérer la compétition comme un « moyen de formation », - de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours, - de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux, - d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe, - de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles, - d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire des propositions constructives, - de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables, 	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer, - d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants. 	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant, - être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant

Ecole de Rugby – Charte du jeune joueur

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Le jeune vient à l'Ecole de Rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.		
Droits du jeune joueur	Devoirs du jeune joueur	Règles de vie à respecter
<p>Le jeune joueur a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation de qualité, - à un développement en « bonne santé », - au plaisir du jeu, qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et le risque d'erreurs, - à son dû de temps de jeu, en compétition, - au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment - à l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer, - à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés. 	<p>Le jeune joueur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe, - d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau » - d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations 	<p>Il le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les règles de vie du groupe, de les respecter, - de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc... - de gérer de manière responsable son équipement personnel, - de transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées, - de donner en toutes circonstances une bonne image de son club.
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence, - à l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires, - à un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin » 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter en toute circonstance les décisions des responsables, - d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe, - d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés, - d'accepter et de respecter les « différences »

La mission de Cohésion Sociale : nouveaux défis au cœur de la nouvelle organisation des territoires du Rugby français

Alors que la cohésion sociale est en souffrance et que notre « village planétaire » souffre de plus en plus des dérèglements climatiques causés par l'action humaine, notre sport doit poursuivre son travail de sensibilisation et d'éducation, notamment auprès des jeunes et des publics en grande difficulté sociale.

La Fédération Française de Rugby fait de la cohésion sociale l'un des piliers de développement et de promotion du rugby à l'échelle des territoires.

Le levier prioritaire des initiatives à conduire doit être le **Projet d'Orientation Stratégique (POS)**, à la fois schéma d'orientation et mise en perspective des ambitions d'un club, d'un comité et/ou d'une Ligue sur ces questions essentielles.

Au sein des POS, que les Ligues régionales, sur la base d'un cahier des charges élaboré par la FFR, se devront d'accompagner la mise en place sur les territoires, les questions de cohésion sociale et d'éducation à l'environnement constitueront un « pilier » impératif.

Impératif car la tutelle publique et ses structures territoriales (Direction départementale de la Cohésion sociale, Direction Régionale des sports) réclament dorénavant l'intégration de ces thématiques dans la rédaction des contrats d'objectifs.

Les orientations thématiques fédérales sur la cohésion sociale s'articuleront en lien étroit avec la territorialisation du rugby français :

- Mise en oeuvre par les Ligues régionales à partir de 2018, d'un Plan Territorial de Développement de la cohésion sociale,
- Utilisation de la pratique sportive pour promouvoir la lutte contre le dopage, contre les violences, contre les discriminations,
- Renforcement des missions dévolues aux comités départementaux de rugby, dans les domaines de la formation, de la labellisation et de l'éducation à la pratique sportive.